

Labruguière. Première réunion pour le conseil des sages



Le conseil des sages est formé de 11 membres. Publié le 03/04/2021

Évoquée lors d'un précédent conseil municipal, la formation d'un conseil des sages est aujourd'hui chose faite. Autour de David Cucullières, maire de Labruguière, la première réunion officielle a rassemblé les 11 membres, dont trois anciens maires, qui constituent ce conseil.

Après avoir remercié chacun d'avoir répondu présent et de prolonger ainsi son long engagement dans la vie locale via les associations, les entreprises, dans des métiers au service des Labruguiérois ou encore au sein de précédentes municipalités, le maire a ajouté : *"J'ai souhaité confronter nos projets à votre accumulation d'expériences qui pourra être d'une grande utilité pour notre municipalité, jeune et inexpérimentée, en dehors de tout côté politicien ou d'affichage de démocratie locale. Vous aurez toute votre indépendance, en faisant appel, quand vous le jugerez nécessaire, aux élus, à la Direction générale des services et aux techniciens. Comme toute commune, nous avons beaucoup de projets, mais leur concrétisation est difficile. En toute humilité, je vous renouvelle mes remerciements."*

La charte et son règlement intérieur

"Cette charte nous a séduits, c'est pour cela que nous avons adhéré à la Fédération française des villes et conseils des sages", souligne David Cucullières. Il explique : *"Le règlement intérieur est aussi succinct que possible, pour une organisation libre et sans hiérarchie. Par exemple, un sage peut prendre en charge la coordination d'un dossier qui l'intéresse particulièrement. N'ayant pas de décision à prendre, il ne sera pas nécessaire de procéder à des votes. Tous les avis seront transmis, en précisant les tendances majoritaires. Ils ne seront pas nominatifs."*

À chacun son pôle d'intérêt

Voici le choix de chaque sage :

Marie-Thérèse Le Pesant : environnement, méthodologie de projet et santé ;

Francis Lacan : sa fonction de direction des services techniques d'une communauté de communes dans le Lauragais lui a donné une expérience qui recoupe les problématiques de l'action municipale ;

Richard Auriac : tout l'intéresse, il a répondu présent dans un esprit républicain, constructif, il a "posé ses casquettes" ;

Jean-Louis Deljarry : aménagement urbain dans son ensemble, vélo-marche à pied, desserte de l'écosite, AVAP... ;

Anne Pélegry : mise en place de voies douces, les commerces ;

Patrick Fontvieille : tout l'intéresse mais particulièrement l'action pédagogique en direction des scolaires ;

Christiane Vidal : écoles, animation, hameaux ;

Jean-Marc Billault : situation médicale et environnement ;

Marie-Claude Castagné : culture, santé, tourisme et sécurité ;

Didier Arquier : urbanisme, culture et environnement)

Pour Jean-Louis Cabanac, encore tout proche de son dernier mandat, son investissement est clair : "Mon statut de récent maire me fait être intéressé par tous les dossiers".

Plusieurs dossiers pourraient ainsi retenir l'attention de sages. Le premier à l'étude sera dévoilé très prochainement.

Betty Morvan